

† †

## LE LOCH

---

Ancienne trêve de Maël-Pestivien, maintenant en Peumeurit-Quintin, diocèse de Saint-Brieuc.

D'après Ogée, c'était, en 1160, un prieuré de Templiers qui passa plus tard à l'ordre des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, et qui dépendait de la Commanderie du Paraclet ou de la Feuillée.

Dans son travail sur « **La Commanderie de La Feuillée et ses Annexes** » (Association Bretonne, Congrès de Quimper 1895), M. le chanoine Guillotin de Corson écrit :

« Le Loc'h est aujourd'hui un simple village bâti au milieu d'énormes blocs erratiques, dans un paysage des plus sauvages et au bord d'un pittoresque étang. — Les commandeurs avaient « haute, moyenne, et basse justice exercée au bourg du Louc'h, le lundy de chaque semaine; plus le droit de présenter un curé ou vicaire pour desservir l'église tréviale du Louc'h ». Un bois futaie ombrageait l'église et le bourg. Cette église, aujourd'hui chapelle frairienne, est dédiée à Saint-Jean. Le commandeur de La Feuillée était tenu de faire dire une messe « chacune semaine et chacun lundy audit tref du Louc'h (1). »

Le membre de la Magdeleine en Kergrist-Moëlou dépendait aussi du Louc'h. Les Hospitaliers avaient là une chapelle dont sainte Magdeleine et saint Jean étaient les patrons.

---



---

(1) Aveu de 1540 (Archiv. de la Loire-Inférieure, B. 187).